

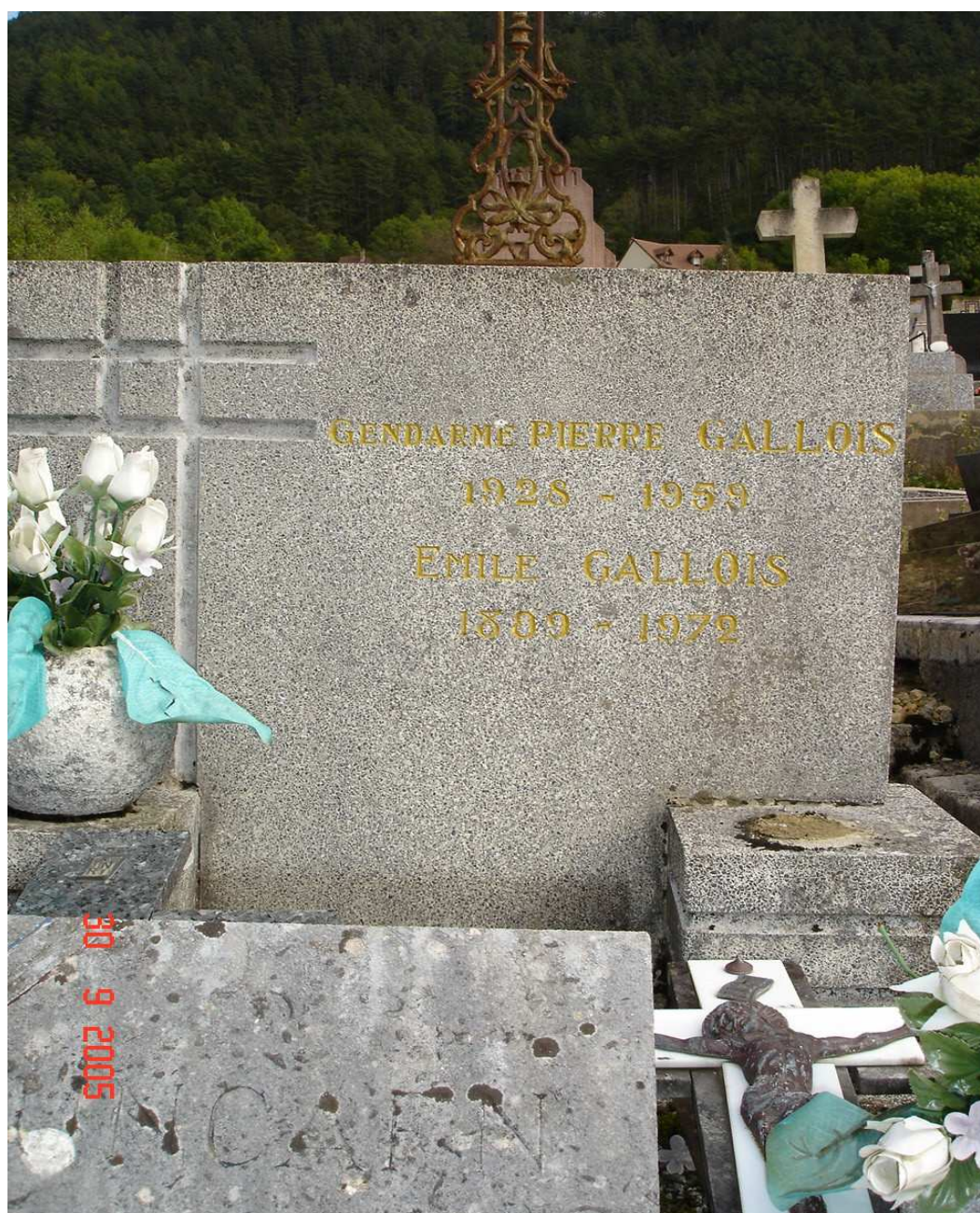
TOMBES : MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE : SALIN LES BAINS 39110



NOM et PRENOM : GALLOIS Pierre
NE(E) LE : 21/06/28
LIEU DE NAISSANCE : SALINS LES BAINS 39110
PROFESSION : GENDARME

GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
GENDARME	6 / LGM BIS	Cap Sigli BOUGIE	09/05/59	MINE	SALINS LES BAINS



N° 3081s

GALLOIS
TRANSCRIPTION

Mort pour la France, reconnue par
décision n° 468 PL-7/EC du quinze
octobre mil neuf cent cinquante neuf.
Avis de mort du Ministère des Armées
à Paris-7^e, du 3 novembre 1967.
Le huit novembre 1967.

Le Maire,

Jacquet

Pour copie certifiée conforme
à l'original par Nous Maire
de Salins-les-Bains
SALINS-les-BAINS, le 18 février
LE MAIRE



EXTRAIT DES REGISTRES DES ACTES DE L'ETAT-CIVIL DE *****
LA MAIRIE DE BOUGIE- DEPARTEMENT DE CONSTANTINE *****

LE NEUF MAI MIL NEUF CENT CINQUANTE NEUF, qua- *
torze heures trente, est décédé, PIERRE, PROCEDA, HENRI, *****
EMILE GALLOIS, gendarme, domicilié à Suziaux par *****
Salins-les-Bains (Jura), né à Salins-les-Bains (Jura), le *****
vingt-et-un Juin mil neuf cent vingt huit, fils de EMILE, *****
ALPHONSE GALLOIS, et de LUCIE, AUGUSTA I Z E R A B L E, *
Célibataire. Dressé le dix Mai mil neuf cent cinquante neuf, **
à neuf heures, sur la déclaration du Sergent-Chef René *****
CHIARAMONTI, âgé de trente ans, du 3^{ème} Zouaves, domicilié en,
cette commune, qui, lecture faite, a signé avec Nous, Antoine,
ALBANO, sixième Adjoint au Maire, Officier de l'Etat-Civil de,
la commune de BOUGIE par délégation. Signé, Antoine ALBANO.***
Pour copie certifiée conforme, BOUGIE, le quinze Mai mil *****
neuf cent cinquante neuf. Pour le Maire, l'Officier de *****
l'Etat-Civil, Signé ALBANO *****

Transcrit le vingt deux Mai mil neuf cent cinquante,****
neuf, dix heures quarante cinq, par Nous, René JACQUET, *****
Conseiller Général, Maire de Salins-les-Bains *****

Jacquet

Salins les-Bains Les familles Gal-
lois, Chauvin, très touchées des
marques de sympathie qui leur ont
été témoignées lors des obsèques du
Gendarme Pierre GALLOIS
remercient très sincèrement toutes
les personnes qui ont pris part à
leur douleur, en particulier les di-
verses et nombreuses délégations, les
personnes qui ont offert des fleurs,
et les prient de trouver ici l'expres-
sion de leur reconnaissance émue.

SALINS-LES-BAINS

Une foule importante et de nombreuses personnalités ont assisté aux obsèques du gendarme Gallois

Une foule nombreuse et recueillie a assisté, hier, aux obsèques religieuses du gendarme Pierre Gallois, tué en Algérie le 9 mai dernier.

On remarquait, parmi l'assistance, la présence de M. Corbille, secrétaire général de la préfecture du Jura, représentant M. le préfet ; M. René Jacquet, conseiller général, maire de Salins, entouré des représentants du conseil municipal, et des délégations des associations patriotiques locales.

Les honneurs furent rendus par un peloton de la gendarmerie, commandé par le lieutenant Guerillon, une délégation des sapeurs-pompiers, dirigée par le lieutenant Fournier, et les clairons de l'Harmonie municipale, conduits par M. Toussaint.

Au cimetière, le lieutenant Guerillon fit l'éloge du défunt et s'exprima en ces termes :

« Le gendarme Gallois est né le 21 juin 1928, à Salins. Sa carrière militaire débute le 15 avril 1948, date à laquelle il est incorporé dans l'armée de l'air, en Algérie. Il sera ensuite au Maroc, pendant la plus grande partie de son service militaire, et à sa libération, il rentre dans sa famille, à Salins.

« Mais il est attiré par la carrière et, en 1955, il choisit d'entrer dans la gendarmerie, où il est admis le 6 avril de la même année. Il effectue son stage d'élève-gendarme au centre d'instruction d'Aubagne, avant d'être affecté, à sa titularisation, au 6^e escadron de la 6^e légion bis de gendarmerie mobile, à Longeville-lès-Saint-Avold.

« Dès son arrivée, il effectue,

avec son escadron, un premier séjour en Algérie et il ne cessera, dès lors, d'être de tous les déplacements auxquels est appelée son unité.

« Il comptait un peu plus de cinq ans de service et venait d'être admis dans le corps des sous-officiers de carrière lorsque, au cours de son cinquième séjour en Afrique, un destin cruel devait mettre fin à sa courte carrière militaire.

« Le 9 mai 1959, alors que son unité procédait à une opération d'ouverture de route, avant le passage d'un convoi de ravitaillement, le half-track sur lequel il exerçait, ce jour-là, la fonction de mitrailleur a sauté sur une mine, entre Bougie et le cap Sigli.

« Le gendarme Gallois est mort, en soldat, à son poste de combat.

« Par une cruelle coïncidence, il avait été proposé, moins de deux mois auparavant, pour l'attribution d'un témoignage de satisfaction pour le calme et le courage dont il a fait preuve dans des circonstances identiques et alors qu'il exerçait la fonction de conducteur.

« Le général de corps d'armée commandant la région territoriale de Constantine lui avait accordé le témoignage de satisfaction suivant à l'ordre de la division : « Pilote « d'half-track aux remarquables « qualités de sang-froid, s'est particulièrement distingué le 26 mars « 1959, au cours de l'escorte de protection d'un transport de personnel, sur la route de Taourirt-Ighil à Bougie, en évitant, par sa « conduite attentive, de faire passer son engin sur une mine de fabrication locale, permettant « ainsi l'accomplissement de la « mission. »

« Le 11 mai 1959, le gendarme Gallois a été cité à l'ordre de l'armée, citation comportant l'attribution de la croix de la Valeur militaire avec palme. La médaille militaire lui a été conférée à titre posthume et la médaille d'honneur de la Gendarmerie nationale lui a été décernée par décision du ministre des Armées. »

Nous réitérons à la famille Gallois l'expression de nos sincères condoléances.

BLETTERANS

BLOC-NOTES DU JOUR

LES PERMANENCES

Bibliothèque municipale. —
En mairie de 9 à 12 h.
Bains-douches municipaux. —
De 14 à 19 h.

LES REUNIONS

Harmonie municipale. — Répétition à 20 h. 30.

LES OBSEQUES DU GENDARME GALLOIS

Vendredi 12 juin, une foule recueillie prenait part aux obsèques religieuses du gendarme Pierre Gallois, tué en Algérie, le 9 mai, alors que son unité procédait à la reconnaissance d'une route avant le passage d'un convoi de ravitaillement.

Parmi les personnalités présentes, citons : M. Corbillé, secrétaire général de la Préfecture et M. René Jacquet, conseiller général, maire de Salins, qu'accompagnaient des délégations du Conseil municipal et des Associations d'anciens combattants.

Les honneurs militaires étaient rendus par un peloton de gendarmerie.

Au cimetière, le lieutenant Guérillon retraça la carrière de Pierre Gallois, qui après son service militaire, rentra quelque temps dans sa famille avant de s'engager dans la gendarmerie. Son temps d'instruction terminé au Centre d'Aubagne, il fut affecté en Algérie. Sa belle conduite lui valut un témoignage de satisfaction de ses chefs et son admission dans le corps des sous-officiers de carrière.

Le 9 mai, le half-track sur lequel il exerçait ce jour-là les fonctions de mitrailleur, sautait sur une mine entre Bougie et le Cap Sigli. Pierre Gallois était mortellement blessé.

Le 11 mai 1959, le gendarme Gallois a été cité à l'ordre de l'Armée, citation comportant l'attribution de la croix de la Valeur militaire avec palme. La Médaille militaire lui a été conférée à titre posthume et la Médaille d'honneur de la Gendarmerie nationale lui a été décernée par décision du ministre des Armées.

Nous renouvelons à la famille Gallois l'assurance de notre sympathie et lui présentons nos bien sincères condoléances.

Salins-les-Bains. — Les familles Gallois, Chauvin profondément touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du retour du corps et des obsèques du

Gendarme Pierre GALLOIS
tué en Algérie

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur, en particulier les diverses et nombreuses délégations, ainsi que celles qui ont offert des fleurs, et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.